

Afipa S.A., Vevey

Publicité des participations

La société Afipa S.A., 16, avenue de la Gare, 1800 Vevey, a reçu la communication suivante qu'elle publie en vertu des dispositions applicables de la loi sur les bourses et les valeurs mobilières (LBVM):

La société Holdivar S.A., p.a. Sogener Services S.A., 9-11, rue du Prince, 1204 Genève, à la suite d'apport de titres de la société Afipa S.A. réalisé le 24 octobre 2002 par l'Hoirie de feu Monsieur Bernard Siret (l «Hoirie»), détient 80 000 actions nominatives et 27 535 actions au porteur d'Afipa S.A., représentant 81,21% des droits de vote de cette dernière.

En application d'un protocole d'accord qui a fait l'objet d'une publication le 5 juillet 2001, l'Hoirie a ouvert à hauteur de 30%, en date du 6 novembre 2002, le capital-actions de Holdivar S.A. à la société Financière Pinault, 12, rue François I, 75008 Paris, contrôlé par M. François-Henri Pinault, Paris.

Il est rappelé que Financière Pinault dispose d'une option d'achat lui permettant, en cas d'exercice, d'acquérir à terme l'intégralité du capital-actions de Holdivar S.A.

Hoirie de feu Monsieur Bernard Siret	
Madame Régine Siret, Pully	Financière Pinault
Madame Alexandra Siret, Genève	12, rue François I
Monsieur William Siret, Lausanne	F-75008 Paris

Représentant du Groupe:
Me Lionel Aeschlimann
Schellenberg Wittmer
10, cours de Rive
CH-1211 Genève 3

Vevey, le 15 novembre 2002

Afipa SA